

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 359**5 mars 2002****SOMMAIRE**

A.A.M.FIN. S.A., Luxembourg	17197	Ferrocemento S.A., Luxembourg	17202
A6 S.A., Luxembourg	17200	Fiduciaire René Moris Les Amandiers S.A., Luxembourg-Cents	17219
Adami Holding S.A., Luxembourg	17212	Fiduciaire René Moris Les Amandiers S.A., Luxembourg-Weimershof	17219
Akhenaton Holding S.A., Luxembourg	17189	Finvesting Group S.A., Luxembourg	17192
Alpha Union Invest S.A., Luxembourg	17188	Gacel Finance S.A., Luxembourg	17195
Alpha Union Invest S.A., Luxembourg	17189	General Cars, S.à r.l., Luxembourg	17225
Anker S.A., Luxembourg	17198	General Cars, S.à r.l., Luxembourg	17225
Anona S.A., Luxembourg	17197	Global Wireless-Europe S.A., Luxembourg	17201
Arnage Holding S.A., Luxembourg	17187	Glooscap S.A., Luxembourg	17197
Ary Holding S.A., Luxembourg	17228	Gridway Holding S.A., Luxembourg	17229
Atalante Holding S.A., Luxembourg	17210	Gridway Holding S.A., Luxembourg	17229
Atalante Holding S.A., Luxembourg	17210	Gypsum 2001 S.A., Luxembourg	17226
B.R.G. Services S.A., Luxembourg	17216	Gypsum 2001 S.A., Luxembourg	17226
Bering Participation S.A., Luxembourg	17230	H 96 Holding S.A., Luxembourg	17195
Bresam S.A.H., Luxembourg	17205	Hexagone S.A., Junglinster	17222
Bress S.A., Luxembourg	17205	Hexagone S.A., Junglinster	17222
Bress S.A., Luxembourg	17205	Holding de l'Alzette S.A., Luxembourg	17226
Bygging-Lux, S.à r.l., Luxembourg	17224	Home Entertainment Channel S.A., Luxembourg	17204
C & B Mechanical Group S.A., Luxembourg	17202	Hydratec, S.à r.l., Luxembourg	17224
C.O.H. S.A., Luxembourg	17191	Idéal Jardin, S.à r.l., Berchem	17187
C.O.H. S.A., Luxembourg	17191	Imos Holding S.A., Luxembourg	17215
C.O.H. S.A., Luxembourg	17197	Imos Holding S.A., Luxembourg	17215
Capital Strategy S.A., Luxembourg	17203	Infinity S.A., Bertrange	17221
Cercle des Pêcheurs Rodange-Lamadelaine, A.s.b.l., Lamadelaine	17207	International Software Services S.A.H., Luxembourg	17190
Consulfin Holding S.A., Luxembourg	17187	J.B. Technological Investments Holding S.A., Luxembourg	17224
Corghi International S.A., Luxembourg	17200	J.B. Technological Investments Holding S.A., Luxembourg	17224
Dal Financière S.A., Luxembourg	17204	Jacob Frères, S.à r.l., Heffingen	17211
Dexia Investments Luxembourg S.A., Luxembourg	17209	JBI Associates S.A., Luxembourg	17216
Eininvest International S.A., Luxembourg	17193	Jerry Grun, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	17206
Eliolux S.A., Luxembourg-Cents	17220	Joclo Invest S.A., Luxembourg	17229
Elth S.A., Steinsel	17223	Joclo Invest S.A., Luxembourg	17229
Ericsson S.A., Bruxelles	17220	Kern Nouvelle Société, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17227
Ericsson S.A., Bruxelles	17220	Kern Nouvelle Société, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17227
Estrella Holding S.A., Luxembourg	17219	Kern Nouvelle Société, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17227
Eucosider Commercial S.A., Pétange	17215	Kiwi II Management Company S.A., Luxembourg	17228
European Management & Finance, EMFI S.A.H., Luxembourg	17206	Kiwi II Management Company S.A., Luxembourg	17228
Exa Holding Société Anonyme, Luxembourg	17202		

Leather Venture S.A., Luxembourg	17225	Raiffeisen EU Enlargement Fund Participation Luxembourg S.A., Luxembourg	17186
Leather Venture S.A., Luxembourg	17225	Reisswolf S.A., Bertrange	17222
Lenoir & Mernier, S.à r.l., Pétange	17212	RIV Luxembourg S.A., Bertrange	17212
Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Luxembourg	17205	RIV Luxembourg S.A., Bertrange	17212
Luxscan Finances, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17217	Rogimmo S.A., Luxembourg-Cents.	17218
Luxscan Finances, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	17217	Rogimmo S.A., Weimershof	17218
Magelux S.A., Junglinster	17230	Saint Eugène S.A., Luxembourg	17199
Malbec S.A., Luxembourg	17195	Saint Eugène S.A., Luxembourg	17205
Map, S.à r.l., Pétange	17210	Sandalfin S.A., Luxembourg.	17192
Mapine, S.à r.l., Foetz	17221	Saro S.A., Luxembourg.	17223
Metalbox S.A., Luxembourg	17198	Saro S.A., Luxembourg.	17223
Metalbox S.A., Luxembourg	17205	Saro S.A., Luxembourg.	17223
Minano Consulting S.A., Luxembourg	17216	Sitrofin S.A., Luxembourg	17203
Mondial Industrie S.A., Foetz	17209	SOICA - Société pour Opérations Industrielles et Commerciales en Aéronautique S.A., Aéroport de Luxembourg	17213
Mondial Industrie S.A., Foetz	17209	SOICA - Société pour Opérations Industrielles et Commerciales en Aéronautique S.A., Aéroport de Luxembourg	17214
Musa S.A., Luxembourg.	17203	TC Systems Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	17220
Natalia Fin S.A., Luxembourg	17194	Technoblock International S.A., Luxembourg	17199
Nex-Foto Capital S.A., Luxembourg	17196	Transports J.P. Lorang S.A., Luxembourg	17227
O.L.C.E., Office Luxembourgeois de Contrôle et d'Expertise, S.à r.l., Luxembourg	17230	Transports J.P. Lorang S.A., Luxembourg	17227
O.L.C.E., Office Luxembourgeois de Contrôle et d'Expertise, S.à r.l., Luxembourg	17230	Union des Propriétaires d'Avions - U.P.A., S.à r.l., Aéroport de Luxembourg	17215
Obond Holding S.A., Luxembourg	17187	Vestris International S.A., Luxembourg	17213
Optima Conseil S.A., Luxembourg.	17204	Vestris International S.A., Luxembourg	17213
Pathway Hotels S.A., Luxembourg.	17222	VMG Europe S.A., Junglinster	17221
Pathway Hotels S.A., Luxembourg.	17222	Wilson Finance Holding S.A., Luxembourg	17190
Petite Afrique Immobilière S.A., Luxembourg	17201	Wodan Holding S.A., Luxembourg	17211
PHI Participations S.A., Luxembourg.	17193	Wodan Holding S.A., Luxembourg	17211
Prestalux Services, S.à r.l., Howald.	17208	Yakima S.A., Luxembourg	17195
ProfilArbed Distribution Luxembourg S.A., Pétange	17212	Ymir S.A., Luxembourg	17198
Proppy S.A., Luxembourg	17200	Zadig S.A., Luxembourg.	17201
Raiffeisen EU Enlargement Fund Participation Luxembourg S.A., Luxembourg	17186		

RAIFFEISEN EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.394.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(71949/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2001.

RAIFFEISEN EU ENLARGEMENT FUND PARTICIPATION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.394.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 52, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(71950/794/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2001.

IDEAL JARDIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3321 Berchem, 1, rue du Coin.
R. C. Luxembourg B 57.721.

Statuts coordonnée déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 novembre 2001.

T. Metzler.

(71488/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ARNAGE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 84.073.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 100, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71712/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

OBOND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers.
R. C. Luxembourg B 41.649.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 100, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71714/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

**CONSULFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. COMPETITIVE FINANCE S.A.).**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 49.787.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue à Luxembourg en date du 19 octobre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 27 juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Jean-Paul Legoux, administrateur de sociétés, demeurant 17, rue Michel Rodange à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes. Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71724/043/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

**ALPHA UNION INVEST, Aktiengesellschaft,
(anc. ALLIANCE UNION INVEST).**

Gesellschaftssitz: L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H. R. Luxemburg B 78.689.

Im Jahre zweitausendundeins, am zweiundzwanzigsten Oktober.
Vor Notar Edmond Schroeder, mit Amtssitz zu Mersch.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen die Aktionäre der ALLIANCE UNION INVEST Gesellschaft mit Sitz zu Luxemburg, die gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jean Seckler, mit Amtssitze in Junglinster, am 6. November 2000, veröffentlicht im Amtsblatt des Grossherzogtums Luxemburg, Nummer 354 vom 15. Mai 2001.

Die Satzung wurde zuletzt abgeändert laut Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 20. Juli 2001, noch nicht veröffentlicht.

Den Vorsitz der Versammlung führt Herr Christoph Kossmann, attaché de direction, wohnhaft in Remich.

Zum Schriftführer wird bestimmt Herr John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, wohnhaft in Contern.

Die Versammlung wählt zum Stimmzähler Herrn Alex Kloos, fondé de pouvoir principal, wohnhaft in Bettemburg.

Sodann gab der Vorsitzende folgende Erklärung ab:

I.- Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigte gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlichen vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

II.- Die Versammlung ist demnach ordentlich zusammengesetzt und kann rechtsgültig über die Tagesordnung abstimmen, die den Gesellschaftern vor der Versammlung mitgeteilt werden war.

III.- Diese Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

Tagesordnung

1.- Erhöhung des Kapitals um EUR 21.000.000,- (einundzwanzig Millionen Euro), von EUR 16.000.000,- (sechzehn Millionen Euro) auf EUR 37.000.000,- (siebenunddreissig Millionen Euro), durch die Ausgabe von 210.000 (zweihundert-zehntausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 100,- (einhundert Euro), die zum Nennwert ausgegeben werden, sowie Festlegung ihrer Rechte.

2.- Zeichnung und Volleinzahlung der 210.000 (zweihundert-zehntausend) neuen Aktien durch DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG.

3.- Anpassung von Artikel 5 der Satzungen wie folgt:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt siebenunddreissig Millionen Euro (37.000.000,- EUR) eingeteilt in dreihundertsiebzigttausend (370.000) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Anleihen auszugeben, sei es in Form von Inhaberobligationen oder in anderer Form, unter welcher Bezeichnung auch immer und zahlbar in jeder Währung.

Der Verwaltungsrat bestimmt die Art, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe- und Rückzahlungsbedingungen, sowie alle anderen Bedingungen im Zusammenhang mit dieser Ausgabe. Ein Register bezüglich der auf den Namen lautenden Schuldverschreibungen wird am Gesellschaftssitz geführt.»

4.- Änderung der Firmenbezeichnung von ALLIANCE UNION INVEST in ALPHA UNION INVEST

5.- Anpassung von Artikel 1 der Satzungen wie folgt:

«**Art. 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung ALPHA UNION INVEST.»

Sodann traf die Versammlung nach Beratung einstimmig folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Erhöhung des Kapitals um EUR 21.000.000,- (einundzwanzig Millionen Euro), um es von seinem jetzigen Betrag von EUR 16.000.000,- (sechzehn Millionen Euro) auf EUR 37.000.000,- (siebenunddreissig Millionen Euro) zu bringen, durch die Ausgabe von 210.000 (zweihundert-zehntausend) neuen Aktien mit einem Nennwert von je EUR 100,- (einhundert Euro), die zum Nennwert ausgegeben werden und welche die selben Rechte haben wie die bestehenden Aktien.

Zweiter Beschluss

Die 210.000 (zweihundert-zehntausend) neuen Aktien werden gezeichnet durch DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme und sind alle vollständig durch Bargeldeinlage einbezahlt, wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde.

Dritter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Anpassung von Artikel 5 der Satzungen wie folgt:

«**Art. 5.** Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt siebenunddreissig Millionen Euro (37.000.000,- EUR) eingeteilt in dreihundertsiebzigttausend (370.000) Aktien mit einem Nominalwert von je einhundert Euro (100,- EUR).

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre mit Ausnahme der Aktien, für welche das Gesetz die Form von Namensaktien vorschreibt.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäss den darin festgelegten Bedingungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann erhöht oder reduziert werden, durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher wie bei Satzungsänderungen zu fassen ist.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt Anleihen auszugeben, sei es in Form von Inhaberobligationen oder in anderer Form, unter welcher Bezeichnung auch immer und zahlbar in jeder Währung.

Der Verwaltungsrat bestimmt die Art, den Preis, den Zinssatz, die Ausgabe- und Rückzahlungsbedingungen, sowie alle anderen Bedingungen im Zusammenhang mit dieser Ausgabe. Ein Register bezüglich der auf den Namen lautenden Schuldverschreibungen wird am Gesellschaftssitz geführt.»

Vierter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Änderung der Firmenbezeichnung von ALLIANCE UNION INVEST in ALPHA UNION INVEST.

Fünfter Beschluss

Die Versammlung beschliesst die Anpassung von Artikel 1 der Satzungen wie folgt:

«**Art. 1.** Es besteht eine Aktiengesellschaft unter der Bezeichnung ALPHA UNION INVEST.»

Abschätzung der Kapitalerhöhung

Zum Zwecke der Einregistrierungsgebühren wird die Kapitalerhöhung abgeschätzt auf achthundertsiebenundvierzig Millionen einhundertsebenunddreissigtausendneuhundert Luxemburger Franken (847.137.900,- LUF).

Kosten

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung entstehen, beläuft sich auf ungefähr acht Millionen siebenhunderttausend Luxemburger Franken (8.700.000,- LUF).

Da somit die Tagesordnung erledigt ist, hebt der Vorsitzende die Versammlung auf.

Worüber Urkunde, aufgenommen und geschlossen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, alle dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben alle mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Ch. Kossmann, J. Seil, A. Kloos, E. Schroeder.

Enregistré à Mersch, le 26 octobre 2001, vol. 419, fol. 79, case 9. – Reçu 8.471.379 francs.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations zwecks Veröffentlichung erteilt.

Mersch, den 12. November 2001.

E. Schroeder.

(71542/228/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ALPHA UNION INVEST, Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

H. R. Luxembourg B 78.689.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 12 novembre 2001.

E. Schroeder.

(71543/228/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

AKHENATON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 57.883.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 10 octobre 2001

- Monsieur Jean Hoffmann, Administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 18, rue de l'eau, L-1449 Luxembourg, est coopté au poste d'administrateur, en remplacement de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Luxembourg, le 10 octobre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

AKHENATON HOLDING S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71729/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

INTERNATIONAL SOFTWARE SERVICES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.723.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue en date du 25 octobre 2001, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du lundi 5 mars 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), 12, avenue de la Liberté;

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grand-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes. Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71722/043/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

WILSON FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 49.380.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 15 octobre 2001

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil, qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 15 octobre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros.
- Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions et du capital social.
- Adaptation de l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 2000:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent soixante-quinze mille Euros (EUR 275.000,-), représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (EUR 250,-) chacune.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- D'augmenter le capital social de Euros 2.317,12 pour le porter de son montant actuel de Euros 272.682,88 à Euros 275.000,00 par incorporation de réserves.

- D'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.
- D'adapter l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} décembre 2000:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent soixante-quinze mille Euros (EUR 275.000,-), représenté par mille cent (1.100) actions d'une valeur nominale de deux cent cinquante Euros (EUR 250,-) chacune.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71723/019/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

C.O.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.611.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 31 août 2001

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil, qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 31 août 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en FRF en Euros.
- Adaptation de l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent vingt-huit mille six cent soixante-treize Euros et cinquante-trois cents (EUR 228.673,53), représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en FRF en Euros.
- D'adapter l'article 5 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à deux cent vingt-huit mille six cent soixante-treize Euros et cinquante-trois cents (EUR 228.673,53), représenté par mille cinq cents (1.500) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71727/019/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

C.O.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 63.611.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le Conseil d'Administration.

(71767/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

FINVESTING GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 50.217.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle, qui s'est tenue à Luxembourg, le vendredi 26 octobre 2001, que l'Assemblée a pris entre autres, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Monsieur Reno Tonelli, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 7 juillet 2000. L'Assemblée nomme définitivement Madame Rachel Szymanski en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 4 juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou des nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, les Administrateurs suivants:

- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Sergio Vandt, employé privé, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Le Conseil d'Administration

S. Vandt / P. Bouchoms

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71726/043/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SANDALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 48.704.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 8.060.000.000,- en EUR 4.162.642,61, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 806.000 actions de la société et la modification des 806.000 actions de la société en 806.000 actions sans valeur nominale.

3. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à quatre millions cent soixante-deux mille six cent quarante-deux virgule soixante-et-un Euros (EUR 4.162.642,61), représenté par huit cent six mille (806.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SANDALFIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71752/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

EINVEST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 74.918.

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle du 19 octobre 2001 que l'Assemblée a pris, entre autres, les résolutions suivantes:

Troisième résolution

L'Assemblée prend acte de la cooptation de Monsieur Pierre Bouchoms en qualité d'Administrateur de la société, en remplacement de Madame Renate Josten, démissionnaire, cooptation décidée par le Conseil d'Administration en date du 21 juillet 2000. L'Assemblée nomme définitivement Monsieur Pierre Bouchoms en qualité d'Administrateur de la société. Le mandat ainsi conféré, à l'instar du mandat des deux autres Administrateurs, expire à l'Assemblée Générale de ce jour.

Cinquième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance en date du 5 juin 2001 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou des nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire aux Comptes ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Madame Rachel Szymanski, employée privée, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);
- Monsieur Pierre Bouchoms, employé privé, demeurant professionnellement 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg);

Les mandats des Administrateurs prendront fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

L'Assemblée décide de nommer, pour un terme de -1- (un) an, la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, en qualité de Commissaire aux Comptes.

Le mandat du Commissaire aux Comptes prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

EINVEST INTERNATIONAL S.A.

S. Vandi / P. Bouchoms

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 95, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71728/043/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PHI PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 68.326.

Procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue le 22 octobre 2001

L'Assemblée est présidée par Dominique Moinil, qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'Assemblée du 22 octobre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'Assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en Euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération;

La présente Assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- Adaptation de la mention de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 3 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par deux mille cinq cent (1.250) actions sans désignation de valeur nominale».

Décisions

Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en Euros.
- D'adapter en conséquence la mention du capital social de supprimer la valeur nominale des actions.
- D'adapter l'article 3 (premier alinéa) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six Euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par deux mille cinq cent (1.250) actions sans désignation de valeur nominale».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71730/019/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

NATALIA FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 68.509.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 22 octobre 2001

L'assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.

Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée du 22 octobre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple des décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

La présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
- Adaptation de la mention du capital social et suppression de la valeur nominale des actions.
- Adaptation de l'article 3 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante euros et sept cents (EUR 92.960,07), représenté par trois mille sept cent cinquante (3.750) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt-quatorze euros (EUR 247.894,-) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
- D'adapter en conséquence la mention du capital social et de supprimer la valeur nominale des actions.
- D'adapter l'article 3 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à quatre-vingt-douze mille neuf cent soixante euros et sept cents (EUR 92.960,07), représenté par trois mille sept cent cinquante (3.750) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est fixé à deux cent quarante sept mille huit cent quatorze euros (EUR 247.894,-) représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71732/019/44) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MALBEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.522.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2001

La démission de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani de son poste d'administrateur est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommé administrateur en son remplacement, Monsieur Jean Hoffmann, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme
MALBEC S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71731/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

YAKIMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 69.099.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 7 mai 2001

Monsieur Diederich Georges, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Lanners René est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme
YAKIMA S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71733/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

H 96 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 57.179.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 10 avril 2001

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Romaine Scheifer-Gillen et Madame Marie-Fiore Ries-Bonani sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de quatre ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme
H96 HOLDING S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71734/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GACEL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 42.275.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 17 octobre 2001

L'assemblée est présidée par Dominique Moinil qui désigne Isabelle Simon comme secrétaire.
Luc Leroi est désigné comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée du 17 octobre 2001 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents. L'assemblée est habilitée, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales

de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital social.

Il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires étant présents ou représentés, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

La présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour:

Ordre du jour:

- Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
- Augmentation du capital dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital social en euros.
- Adaptation de l'article 5 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-), représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de dix-sept millions trois cent soixante mille euros (EUR 17.360.000,-) qui sera représenté par deux cent quatre-vingt mille (280.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Décisions

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide:

- De convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros.
- D'augmenter le capital social de euros 159,71 pour le porter de son montant actuel de euros 371.840,29 à euros 372.000,- par incorporation de réserves.
- D'adapter l'article 5 (premier et quatrième alinéas) des statuts pour lui donner la teneur suivante et ce à partir de l'exercice social commençant le 1^{er} janvier 2001:

«Le capital souscrit est fixé à trois cent soixante-douze mille euros (EUR 372.000,-) représenté par six mille (6.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de dix-sept millions trois cent soixante mille euros (EUR 17.360.000,-) qui sera représenté par deux cent quatre-vingt mille (280.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

La Secrétaire / Le Scrutateur / Le Président

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71735/019/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

NEX-FOTO CAPITAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 52.196.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 6 août 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 10.400.000,- en EUR 257.809,27 et a été augmenté à EUR 260.000,- par incorporation d'un montant de EUR 2.190,73 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 260.000,- (deux cent soixante mille euros), représenté par 10.400 (dix mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq Euros) chacune, entièrement libérées.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

Madame Birgit Mines-Honneff, employée de banque, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Messieurs Guy Baumann, attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bondoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Albert Pennacchio, attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est Madame Isabelle Arend, employée de banque, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour NEX-FOTO CAPITAL, société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71775/006/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

A.A.M.FIN. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.842.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 22 mars 2001

Monsieur Aliani Adriano, Madame Panieri Anna Maria, Monsieur Aliani Michele et Monsieur Aliani Alberto sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de six ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme
A.A.M. FIN S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71738/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

C.O.H. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.611.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 mai 2001 à 16.30 heures

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Breuillé de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Patrick Dhondt au poste d'administrateur.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71739/019/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ANONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1er.
R. C. Luxembourg B 65.266.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 16 mai 2001

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur Diederich Georges et Monsieur Heitz Jean-Marc sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Madame Scheifer-Gillen Romaine est renommée commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 16 mai 2001.

Pour extrait sincère et conforme
ANONA S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71740/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GLOOSCAP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 65.183.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration.

(71764/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

METALBOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.446.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 22 mai 2001 à 10.00 heures

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Breuillé de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Patrick Dhondt au poste d'administrateur.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2002.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71741/019/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ANKER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1117 Luxembourg, 33, rue Albert 1er.
R. C. Luxembourg B 70.209.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 20 juin 2001

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Arno' Vincenzo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2003.

Pour extrait sincère et conforme
ANKER S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71742/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

YMIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.269.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 4.000.000,- en EUR 99.157,41 avec effet comptable au 1^{er} juillet 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 4.000 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide de l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 842,59 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 99.157,41 à celui de EUR 100.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les quatre mille (4.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cent mille euros (EUR 100.000,-) représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
YMIR S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 31 octobre 2001, vol. 559, fol. 65, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71743/545/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

BRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.718.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 22 mai 2001 à 10.00 heures

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2002.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71744/019/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

TECHNOBLOCK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 52.752.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.250 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 30.986,69 à celui de EUR 31.250,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
TECHNOBLOCK INTERNATIONAL S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71745/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SAINT EUGENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.409.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 2 mai 2001 à 13.00 heures

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Eric Breuillé de son poste d'administrateur avec effet au 12 avril 2001 et lui donne quitus pour sa gestion durant l'exercice de son mandat. L'assemblée ratifie la nomination de Monsieur Patrick Dhondt au poste d'administrateur.

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à expiration avec la présente assemblée, celle-ci décide de renouveler le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes pour une période d'un an.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2001.

Pour copie conforme
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71747/019/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

CORGI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.677.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 4 septembre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 15.000.000.000,- en EUR 7.746.853,49 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 15.000 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 8.146,51 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 7.746.853,49 à celui de EUR 7.755.000,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les quinze mille (15.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix sept euros (EUR 517,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à sept millions sept cent cinquante mille euros (EUR 7.750.000,-) représenté par quinze mille (15.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix sept euros (EUR 517,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
CORGI INTERNATIONAL S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71746/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

A6 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 51.398.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 95, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

A6 S.A.
Signatures

(71758/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PROPPY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 55.837.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 500.000.000,- en EUR 258.228,45 avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 500 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 271,55 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 258.228,45 à celui de EUR 258.500,- par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les cinq cents (500) actions existantes sans expression de valeur nominale par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept euros (EUR 517,-) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à deux cent cinquante-huit mille cinq cents euros (EUR 258.500,-) représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix sept euros (EUR 517,-) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
PROPPY S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71748/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ZADIG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 49.270.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 4.000.000,- en EUR 99.157,41, avec effet comptable au 1^{er} juillet 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 4.000 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 842,59 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 99.157,41 à celui de EUR 100.000,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les quatre mille (4.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cent mille Euros (EUR 100.000,00), représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

ZADIG S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 57, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71751/545/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PETITE AFRIQUE IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.536.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 1.250 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf Euros (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

PETITE AFRIQUE IMMOBILIERE S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71756/545/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GLOBAL WIRELESS-EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 66.187.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71766/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

C & B MECHANICAL GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.358.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 6 juillet 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de ITL 1.000.000.000,- en EUR 516.456,90, avec effet comptable au 1^{er} janvier 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.000 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide de l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 543,10 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 516.456,90 à celui de EUR 517.000,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les mille (1.000) actions existantes sans expression de valeur nominale par quatre mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept Euros (EUR 517) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à cinq cent dix-sept mille Euros (EUR 517.000,00), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de cinq cent dix-sept Euros (EUR 517) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
C & B MECHANICAL GROUP S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71753/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

FERROCEMENTO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.747.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 85, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

FERROCEMENTO S.A.

Signatures

(71761/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

EXA HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 29.243.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 89, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 août 2001 que:

- sont réélus aux postes d'administrateur, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

- Madame M.P. Van Waelem, administrateur de société, demeurant à Luxembourg

- Madame M.J. Renders, administrateur de société, demeurant à Beersel

- Monsieur P. Sunnen, conseiller économique, demeurant à Moutfort

- Est réélue au poste de commissaire aux comptes, son mandat se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2006

S.R.E. REVISION SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH, S.à r.l., avec siège à Luxembourg

- Le siège social est transféré

du L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri

au L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(71784/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SITROFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 42.516.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 22 octobre 2001.

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69, avec effet comptable au 1^{er} avril 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de la valeur nominale des 1.250 actions existantes de la société.

3. L'assemblée décide de l'augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 263,31 pour le porter de son montant actuel après conversion, de EUR 30.986,69 à celui de EUR 31.250,00 par incorporation au capital social d'une partie des réserves disponibles à due concurrence sans création et émission d'actions nouvelles, chaque action sans valeur nominale.

4. L'assemblée décide de remplacer les mille deux cent cinquante (1.250) actions existantes sans expression de valeur nominale par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune et de les attribuer aux actionnaires actuels.

5. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à trente-et-un mille deux cent cinquante Euros (EUR 31.250,00), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SITROFIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 51, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71755/545/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MUSA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 52.828.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 85, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MUSA S.A.

Signatures

(71763/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

CAPITAL STRATEGY S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 42.709.

Résolution circulaire du conseil d'administration

Le conseil d'administration, en vertu de l'article 9 des statuts, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est pris acte de la démission de Monsieur Jean-Marc Thys de son poste d'administrateur, par lettre en date du 17 juillet. Les administrateurs le remercient pour sa contribution à l'administration de la société. Le conseil pourvoira à sa décharge par la prochaine Assemblée Générale.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration décide en conséquence de coopter, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale, et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, Monsieur Marc Gilson, gérant de sociétés, demeurant à 25, rue de Remich L-5250 Sandweiler.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

PARGESTION S.A. / M. Gilson / A. Strivay

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71799/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

HOME ENTERTAINMENT CHANNEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 85, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

HOME ENTERTAINMENT CHANNEL S.A.

Signatures

(71765/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

DAL FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 58.107.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 12.000.000,- en EUR 297.472,23. Le capital autorisé a été converti de LUF 50.000.000,- en EUR 1.239.467,62.

Le capital social est dorénavant fixé à deux cent quatre-vingt-dix-sept mille quatre cent soixante-douze Euros vingt-trois cents (297.472,23 EUR) divisé en neuf mille six cent (9.600) actions sans désignation de valeur nominale. Le capital social pourra dorénavant être porté de son montant actuel à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept Euros soixante-deux cents (1.239.467,62 EUR) par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

M. Guy Baumann, attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Jean Bondoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, M. Guy Kettmann, attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, et M. Albert Pennacchio, attaché de direction, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg. Le commissaire aux comptes est Mme Isabelle Arend, employée de banque, adresse professionnelle: 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour DAL FINANCIERE S.A., société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71768/006/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

OPTIMA CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 61.454.

Résolution circulaire du Conseil d'Administration

Le conseil d'administration, en vertu de l'article 9 des statuts, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est pris acte de la démission de Monsieur Alain Strivay de son poste d'administrateur, par lettre en date du 17 juillet. Les administrateurs le remercient pour sa contribution à l'administration de la société. Le conseil pourvoira à sa décharge par la prochaine assemblée générale.

Deuxième résolution

Le conseil d'administration décide en conséquence de coopter, sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale, et pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2001, Madame Erna Van Nueten, comptable, demeurant à B-6717 Attert, 239, rue de l'Eglise.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

M. Gilson / E. Van Nueten / J.-M. Thys.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71800/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

METALBOX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.446.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration.

(71769/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

BRESAM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 14.055.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 12 juin 2001 et avec effet au 1^{er} janvier 2001, le capital social de la société a été converti de LUF 15.813.000,- en EUR 391.994,03 et a été augmenté à EUR 400.000,- par incorporation d'un montant de EUR 8.005,97 prélevé sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 400.000,- (quatre cent mille Euros) divisé en 2.259 (deux mille deux cent cinquante-neuf) parts sociales sans expression de valeur nominale.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour BRESAM S.A.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71770/006/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SAINT EUGENE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 78.409.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration.

(71771/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

BRESS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 10, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 64.718.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le conseil d'administration.

(71774/019/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 55.855.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 81, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., société anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(71776/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 28.670.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 mai 2001, les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes ont été renouvelés pour la durée de six ans, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2007.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, MM Guy Baumann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, Jean Bodoni, ingénieur commercial, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Guy Kettmann, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le commissaire aux comptes est Mme Myriam Spiroux-Jacoby, attaché de direction, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

Le capital social de la société a été converti de DEM 600.000,- en EUR 306.775,13 et a été augmenté à EUR 312.000,00 par incorporation d'un montant de 5.224,87 à prélever sur les résultats reportés au 31 décembre 2000. Le capital social est dorénavant fixé à EUR 312.000,- (trois cent douze mille euros), divisé en 6.000 (six mille) actions de EUR 52,- (cinquante-deux Euros) chacune.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour EUROPEAN MANAGEMENT & FINANCE, EMFI S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71772/006/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

JERRY GRUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5634 Mondorf-les-Bains, 30, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 26.840.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 25 octobre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital.

Ordre du jour:

1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR à partir du 1^{er} janvier 2002.

2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3) Adaptation de la mention de la valeur nominale des parts sociales et du capital social.

4) Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR, à partir du 1^{er} janvier 2002.

décident d'augmenter le capital social de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros par incorporation de réserves.

décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social.

décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

G. Grun / E. Grun / G. Schneider

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71786/514/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

CERCLE DES PECHEURS RODANGE-LAMADELAINE, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-4883 Lamadelaine, rue du Vieux Moulin.

Entre les membres il a été décidé, lors de l'assemblée générale du 15 octobre 2001, le nouveau comité et les statuts suivants:

Le nouveau comité se compose des membres suivants:

- Alphonse Blaschette (Président)

6 rue Charlotte

L-4719 Pétange (retraité)

- Paul Hermes (Trésorier)

77 route d' Esch

L-4380 Ehlerange (ouvrier)

- Henri Ichtertz (membre)

82 avenue de la Liberté

L-4601 Differdange (retraité)

- Romeo Lupo (Secrétaire)

9 rue Michel Rodange

L-4776 Pétange (ouvrier)

- Steve Zeimes (Membre)

1 rue Millebach

L-4878 Lamadelaine (ouvrier)

Et tous ceux qui deviendront membres par la suite, il a été formé une association sans but lucratif, conformément à la loi du 21 avril 1928 et dont les statuts sont arrêtés comme suit:

Titre Ier.- Dénomination, Siège, Durée, Objet

Art. 1^{er}. Sous la dénomination CERCLE DES PECHEURS RODANGE-LAMADELAINE il est constitué une association sans but lucratif, dont le siège se trouve aux étangs de Lamadelaine, L-4883 Lamadelaine, rue du Vieux Moulin, et dont la durée est illimitée.

Adresse postale: boîte postale 61, L-4801 Rodange.

Art. 2. CERCLE DES PECHEURS RODANGE-LAMADELAINE, a.s.b.l. a pour objet:

La promotion de la pêche sportive et la défense des intérêts des pêcheurs sportifs, dans la stricte observation des dispositions légales afférentes et plus particulièrement l'exploitation des étangs de pêche.

L'entretien des étangs pour la sauvegarde de la nature et le respect de la faune.

Art. 3. Sera affilié à la FEDERATION LUXEMBOURGEOISE DES PECHEURS SPORTIF a.s.b.l.

Art. 4. L'association est strictement neutre au point de vue politique et confessionnel.

Titre II. - Associés, Admission, Sortie, Engagements

Art. 5. L'Association comprend:

1) des membres actifs

2) des membres inactifs

3) des membres honoraires.

- deviennent membres actifs, inactifs ou honoraires, toutes personnes à qui, sur présentation d'une demande, le Conseil d'Administration entend reconnaître l'une de ces qualités. La décision du Conseil d'Administration est prise par vote secret. Elle est appellable à la prochaine Assemblée Générale.

- Les membres actifs sont les pêcheurs ayant acquitté leur cotisation annuelle.

- Les membres inactifs sont ceux qui sans participer aux manifestations sportives de l'association collaborent par une contribution financière au développement de celle-ci.

La qualité de membre honoraire peut être reconnue à des personnes ayant rendu des services signalés à l'association.

Art. 6. La qualité de membre se perd:

a) par la démission du membre, adressé écrit au Conseil d'Administration 3 mois avant la fin de l'exercice.

b) Sur décision du Conseil d'Administration

- en cas de non-paiement de la cotisation annuelle et ce 3 mois après réception d'une requête écrite ;

- pour agissements contraires à la législation sur la pêche ;

- aux présents statuts ou aux décisions du Conseil d'Administration

- en cas d'exercices de la pêche professionnelle.

La décision du Conseil d'Administration est prise par vote secret. Elle est appellable à la prochaine Assemblée Générale.

Art. 7. Chaque membre nouveau sera astreint à payer un droit d'entrée à déterminer par l'Assemblée Générale annuelle.

Art. 8. Un membre démissionnaire ou exclu perd tout droit à l'avoir social. Il doit sa cotisation pour l'exercice en cours.

Art. 9. L'Assemblée Générale fixe le montant de la cotisation annuelle des membres actifs, inactifs et honoraires.

Titre III.- Administration

Art. 10. Les organes d'administration de l'association sont l'assemblée générale et le conseil d'administration.

Art. 11. L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle se réunit en session ordinaire au mois de novembre de chaque année et en session extraordinaire chaque fois que le conseil l'estime nécessaire ou que la demande écrite au président en est faite par un cinquième des membres.

Art. 12. L'assemblée générale est convoquée par lettre circulaire avec un préavis de quinze jours ouvrables. Elles pourra valablement délibérer et prendre des décisions en dehors de l'ordre du jour. Ses résolutions sont prises à la simple majorité des voix des membres présents, hors le cas où il en est décidé autrement par la loi. Pour toutes les questions d'ordre personnel, le vote sera secret.

Art. 13. Les résolutions de l'assemblée générale sont portées à la connaissance des membres soit par simple lettre soit par insertion au bulletin annuel de l'association.

Art. 14. Sont notamment réservés à l'assemblée générale la nomination et la révocation des administrateurs, des membres de la commission de surveillance, l'approbation du rapport annuel du conseil d'administration, la décharge de celui-ci, l'approbation des budgets et des comptes.

En outre, il est précisé qu'il est impossible d'incorporer plus de deux membres d'une même famille au sein du conseil d'administration.

Art. 15. Le conseil d'Administration est l'organe exécutif de l'association. Il est désigné pour la première fois par l'assemblée générale constitutive.

Le Conseil d'Administration comprend de cinq à neuf membres. Il ne peut valablement délibérer que si la majorité de ses membres est présente. Pour toutes les questions d'ordre personnel le vote sera secret.

Le Conseil d'Administration élit en son sein un président, un vice-président, et désigne un secrétaire et un trésorier (deux ans pour le président et la secrétaire, trois ans pour le vice-président et le trésorier).

Art. 16. Le conseil d'Administration administre le club, exécute les décisions de l'assemblée générale, convoque des assemblées et réunions, fait rapport sur l'activité. Il est nanti des pouvoirs les plus étendus tant en ce qui concerne les actes administratifs que les actes de disposition qui intéressent l'association.

Art. 17. Le président dirige les séances et préside les réunions. En cas d'empêchement, il est remplacé par un vice-président.

Art. 18. Une commission de surveillance se composant de trois réviseurs de caisse est élue.

Titre IV.- Dispositions finales

Art. 19. En cas de dissolution, la liquidation sera faite par le Conseil d'Administration en fonction.

Le solde actif éventuel devra être intégralement versé au bureau de bienfaisance de la Commune de Pétange.

Fait à Lamadelaine, le 15 octobre 2001.

A. Blaschette / R. Lupo / P. Hermes / S. Zeimes / H. Ichtertz

Le Président / Le Secrétaire / Le Trésorier / Membre / Membre

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2001, vol. 321, fol. 44, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(71777/999/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PRESTALUX SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1274 Howald, 30, rue des Bruyères.

R. C. Luxembourg B 67.706.

Suite à plusieurs cessions de parts sociales intervenues le 5 novembre 2001 la répartition du capital social est comme suit:

M. Eric Korpys, administrateur de société, demeurant à F-57290 Seremange	33 parts
M. Romain Rinck, gérant technique, demeurant à Schifflange	33 parts
M. Leandro Rizzo, gérant de société, demeurant à F-57240 Nilvange	34 parts
Total:	100 parts

Les nouveaux associés réunis le même jour en assemblée générale extraordinaire ont pris les résolutions suivantes:

1) M. Dominique Taddei est reconfirmé comme gérant technique de la société avec pouvoir de signature individuelle dans le domaine technique.

2) M. Leandro Rizzo est nommé comme gérant administratif avec pouvoir de signature individuelle dans le domaine administratif.

3) Le capital social actuel de LUF 500.000,-, représenté par 100 parts sociales de LUF 5.000,- chacune est converti en EUR 13.000,-, représenté par 100 parts sociales de EUR 130,- chacune après avoir effectué un prélèvement sur les résultats reportés de EUR 605,32, ceci en accord avec les dispositions de la loi du 10 décembre 1998.

Signé le 5 novembre 2001.

E. Korpys / R. Rinck / L. Rizzo.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71833/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

DEXIA INVESTMENTS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 26.614.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2001, les démissions des administrateurs MM. André Roelants et Joseph Asselbergh ont été acceptées. M. Dirk Bruneel, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A., adresse professionnelle, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles et M. Jean-Noël Lequeue, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg ont été appelés aux fonctions d'administrateur. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'an 2004.

Le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

Mme Martine Decamps, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A., adresse professionnelle, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles, MM. Dirk Bruneel, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A., adresse professionnelle, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles, M. Jean-Noël Lequeue, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, adresse professionnelle, 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg et Jean-François Martin, membre du comité de direction de DEXIA BANQUE BELGIQUE S.A., adresse professionnelle, 44, boulevard Pachéco, B-1000 Bruxelles.

Le commissaire aux comptes est PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., adresse professionnelle, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg.

Luxembourg, le 9 novembre 2001.

Pour DEXIA INVESTMENTS LUXEMBOURG, société anonyme
DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
Société Anonyme
G. Baumann / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71773/006/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MONDIAL INDUSTRIE, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 56.203.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 novembre 2001

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social de la société le 9 novembre 2001 que:

1. le mandat d'administrateur-délégué est renouvelé à Monsieur Pascal Garijo.
2. La société se trouve valablement engagée par la signature individuelle de chacun des administrateurs.

Pour extrait conforme
Signature

(71792/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MONDIAL INDUSTRIE, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 56.203.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 9 novembre 2001

L'assemblée décide, à l'unanimité, de régulariser les nominations au sein du conseil d'administration, de sorte que depuis le 10 janvier 2000, il est composé de:

Monsieur Pascal Garijo, employé, demeurant à F-57190 Tressange, 2, rue Georges Melles,
Monsieur Jacques Berger, employé, demeurant à F-57100 Thionville, 8, impasse Corneille,
Monsieur Patrice Rosati, employé, demeurant à F-57710 Bure, 17, rue Albert Schweitzer.

Les trois administrateurs sont nommés pour une durée de six années. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels de l'année 2005.

Foetz, le 9 novembre 2001.

Pour extrait conforme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71793/514/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ATALANTE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 47.630.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 89, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2001 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

L'assemblée générale ordinaire du 9 août 2001 décide à l'unanimité des voix

- la continuation de la société et

- le transfert du siège social

de L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri

à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(71778/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ATALANTE HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 47.630.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 89, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 juillet 2001 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2004.

La continuation de la société résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 9 août 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(71780/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MAP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4750 Pétange, 35, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 64.079.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 25 octobre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital.

Ordre du jour:

1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR à partir du 1^{er} janvier 2002.

2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3) Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité,

décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 500.000,- LUF à 12.394,68 EUR, à partir du 1^{er} janvier 2002.

décident d'augmenter le capital social de 105,32 euros pour le porter de son montant actuel de 12.394,68 euros à 12.500,- euros par incorporation de réserves.

décident d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

J.-L. Gérard / D. Mailleux

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71788/514/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

WODAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.487.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(71781/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

WODAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 41.487.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 89, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Il résulte d'une décision prise lors de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2000 que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes expirera lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2005.

L'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2001 décide à l'unanimité des voix

- la continuation de la société

et

- le transfert du siège social de

L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri,

à L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(71783/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

JACOB FRERES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 60, Um Béil.
R. C. Luxembourg B 13.157.

Procès-verbal de la réunion des associés tenue à Luxembourg le 25 octobre 2001

Les associés sont habilités, conformément aux dispositions de la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, de prendre à la majorité simple les décisions figurant à l'ordre du jour sans égard à la représentation du capital.

Ordre du jour:

1) Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 5.000.000,- LUF à 123.946,76 EUR à partir du 1^{er} janvier 2002.

2) Augmentation du capital social dans le cadre autorisé par la loi relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros.

3) Adaptation de la mention de la valeur nominale des parts sociales et du capital social.

4) Adaptation de l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (125.000,-) euros, représenté par cinq cents (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

Décisions

Après en avoir délibéré, les associés à l'unanimité, décident de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en euros, de 5.000.000,- LUF à 123.946,76 EUR, à partir du 1^{er} janvier 2002.

décident d'augmenter le capital social de 1.053,24 euros pour le porter de son montant actuel de 123.946,76 euros à 125.000,- euros par incorporation de réserves.

décident d'adapter en conséquence la valeur nominale des parts sociales émises et la mention du capital social.

décident d'adapter l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (125.000,-) euros, représenté par cinq mille (5.000) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq (25,-) euros chacune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

J. Jacob / A. Jacob

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71790/514/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

RIV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 226, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 41.668.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 10, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Le Bureau

Signature

(71779/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

RIV LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8041 Bertrange, 226, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 41.668.

Les bilans au 31 décembre 1999 et au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 18 octobre 2001, vol. 559, fol. 10, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Le Bureau

Signature

(71782/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LENOIR & MERNIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.
R. C. Luxembourg B 10.919.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(71785/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

**ProfilARBED DISTRIBUTION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme
(anc. EUCOSIDER S.A.).**

Siège social: Pétange.
R. C. Luxembourg B 9.077.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(71787/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ADAMI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.442.

RECTIFICATIF

Le présent bilan annule et remplace celui enregistré le 20 avril 2001 (vol. 552, fol. 13, case 1) et déposé au Registre de Commerce le 24 avril 2001.

Le bilan au 30 juin 2000 approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 28 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ADAMI HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(71854/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

VESTRIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.266.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 100, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VESTRIS INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

(71791/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

VESTRIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.266.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue ordinairement le 12 juin 2001

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Maurice Hauptert de son poste de Commissaire de Surveillance et nomme AUDIEX S.A. en remplacement du Commissaire de Surveillance démissionnaire, et ce pour la fin de son mandat échéant lors de l'assemblée générale de 2003.

Cinquième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Marc Lamesch de son poste d'administrateur et nomme Monsieur Guy Hornick en remplacement de l'administrateur démissionnaire, et ce pour la fin de son mandat échéant lors de l'assemblée générale de 2003.

Sixième résolution

Après examen de la situation telle qu'elle ressort des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2000 et du bilan au 31 décembre 2000 desquels il résulte que les pertes sont supérieures à la moitié du capital, l'Assemblée des Actionnaires décide du maintien de l'activité sociale de la société. Le principe de la liquidation de la société lors d'un exercice ultérieur est accepté.

Septième résolution

L'assemblée décide à l'unanimité:

- a) de convertir le capital de LUF 1.250.000,- en EUR 30.986,69;
- b) de supprimer la valeur nominale des actions émises;
- c) d'adapter l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:
«Le capital social est de EUR 30.986,69 sans désignation de valeur nominale.»

VESTRIS INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 100, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71794/045/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SOICA - SOCIETE POUR OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN AERONAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Aéroport de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.277.

L'an deux mille un, le mardi 21 août s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SOICA, ayant son siège social à l'aéroport de Luxembourg. La société a été constituée le 13 septembre 1985 suivant acte de M^e Aloyse Weirich, Notaire de résidence à Bettembourg, et publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 319 du 6 novembre 1985. La société est inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 23.277.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires est présidée par Monsieur Pierre Klein, demeurant à Bettembourg, qui a désigné comme secrétaire Monsieur Guillaume Welbes, demeurant à Kehlen et comme scrutateur Madame Adeline Heiderscheid, demeurant à Bridel.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président expose:

1. Que l'Assemblée Générale Extraordinaire a été dûment convoquée dans les délais prévus par lettres aux actionnaires.
2. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence établie par le bureau et reconnue exacte par l'assemblée. Après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que les membres du bureau ladite liste de pré-

sence, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement. Y demeurent également annexées, pour être soumises en même temps aux mêmes fonctionnalités, les procurations des associés représentés, dûment paraphées ne varietur par les mandataires respectifs et les membres du bureau. Le texte des procurations données par les actionnaires indique à la suite de l'ordre du jour «que le mandataire peut prendre part à toutes délibérations et voter en son nom toutes les décisions se rattachant à l'ordre du jour précité aux effets ci-dessus approuver et signer tous actes et procès-verbaux, substituer, et en général faire le nécessaire.»

3. Qu'il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, qui est dès lors régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour.

4. Que l'ordre du jour de la présente Assemblée Générale Extraordinaire est le suivant:

1) Augmentation du capital social de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) par incorporation de réserves pour le porter au montant de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF).

2) Conversion du capital social de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF) en trente et un mille euros (31.000,- EUR).

3) Modification afférente de l'article cinq des statuts comme suit:

«Le capital social est fixé à la somme de trente et un mille euros (31.000,-), représenté par mille deux cent cinquante actions sans désignation de valeur entièrement libérées.

Les actions de la société sont au porteur.

Il est expressément stipulé entre les associés qu'en cas de cession de parts respectivement de vente le cédant est tenu de les offrir par priori à ses coassociés.»

Après délibération, l'Assemblée Générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide d'augmenter le capital social à concurrence de cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (537,- LUF), pour le porter de son montant actuel de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF) à un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF), par incorporation des résultats reportés à concurrence du prédit montant de cinq cent trente-sept francs luxembourgeois.

L'Assemblée reconnaît que le montant du résultat reporté émarginé au bilan arrêté au 31 décembre 2000, s'élève toujours à au moins cinq cent trente-sept francs luxembourgeois.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de convertir le capital social de un million deux cent cinquante mille cinq cent trente-sept francs luxembourgeois (1.250.537,- LUF) en trente et un mille euros (31.000,- EUR).

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire, à l'unanimité des voix, décide de modifier l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur entièrement libérées.

Les actions de la société sont au porteur.

Il est expressément stipulé entre les associés qu'en cas de cession de parts respectivement de vente le cédant est tenu de les offrir par priori à ses coassociés.»

L'Assemblée confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

Dont acte, fait et passé à Bridel, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. Klein, G. Welbes, A. Heiderscheid.

Enregistré à Capellen, le 2 novembre 2001, vol. 137, fol. 90, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2001.

Signatures.

(71796/000/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SOICA - SOCIETE POUR OPERATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES EN AERONAUTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Aéroport de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 23.277.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Signature

Un Administrateur

(71797/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

EUCOSIDER COMMERCIAL S.A., Société Anonyme
(anc. SOCAM, S.à r.l.).
 Siège social: Pétange.
 R. C. Luxembourg B 4.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 30 octobre 2001, vol. 559, fol. 55, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 (71789/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

UNION DES PROPRIETAIRES D'AVIONS - U.P.A., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
 Siège social: Aéroport de Luxembourg.
 R. C. Luxembourg B 11.085.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Capellen, le 22 février 2001, vol. 137, fol. 7, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 13 novembre 2001. A. Heiderscheid.
 (71798/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

IMOS HOLDING, Société Anonyme,
(anc. IMOS).

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
 R. C. Luxembourg B 58.869.

Société anonyme constituée sous la dénomination de IMOS suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 avril 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 392 du 22 juillet 1997. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 30 mai 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 522 du 24 septembre 1997, en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 263 du 15 avril 1999, et en date du 6 octobre 2000, la société adoptant sa dénomination actuelle, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 249 du 5 avril 2001.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 88, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
 Luxembourg, le 13 novembre 2001.
 IMOS HOLDING, Société Anonyme
 Signature

(71801/546/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

IMOS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
 R. C. Luxembourg B 58.869.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2001 a reconduit pour un terme d'un an les mandats d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de l'an 2002.

L'Assemblée a nommé en qualité d'administrateur, pour un terme d'une année, Madame Nathalie Thunus, administrateur de sociétés, demeurant à L-8540 Ospern, dont le mandat viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Enfin, l'Assemblée a reconduit également pour un terme d'une année, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2002.

Pour extrait conforme
 IMOS HOLDING, Société Anonyme
 Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 novembre 2001, vol. 559, fol. 88, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71803/546/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

JBI ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 39, Val Saint André.
R. C. Luxembourg B 36.636.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Par mandat

L. Dupong

(71802/259/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MINANO CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 69.773.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de la société
le mercredi, 9 mai 2001 à 14.00 heures*

Président:

Monsieur Joël Murcia.

Secrétaire:

Madame Raphaëlle Murcia.

Scrutateur:

Monsieur Fabio Trapani.

Capital présent ou représenté: 100%

A l'unanimité, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1999 sont approuvés.
3. Le bénéfice au 31 décembre 1999 est reporté à nouveau.
4. La démission de Monsieur Robert Elvinger en tant que commissaire aux comptes est accordée.
5. La société ELIOLUX S.A., avec siège social 24, rue Léon Kauffman est nommée nouveau commissaire aux comptes.
6. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 10 mai 2000.

Pour le Conseil d'Administration

J. Murcia / R. Murcia / F. Trapani

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71804/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

B.R.G. SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 60, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 72.169.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17 octobre 2001

Le 17 octobre 2001, au siège social de la société, les actionnaires de la société anonyme B.R.G. SERVICES S.A. se sont réunis en assemblée générale extraordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Pascal Garijo.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrice Rosati.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jacques Berger.

Tous les actionnaires de la société ont décidé à l'unanimité de ratifier la convocation orale et par courrier simple de l'assemblée générale et estiment qu'ils sont régulièrement convoqués.

Monsieur le président expose que la présente assemblée

A. a pour ordre du jour:

1. Conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros, de 1.250.000 LUF à 30.986,69 Euros.
2. Augmentation du capital à 31.000,00 Euros en affectant le montant de 13,31 Euros aux résultats reportés pour permettre à la société de disposer d'un capital arrondi.
3. Modification de la valeur nominale des actions et de la mention du capital social.
4. Adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,00) Euros représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre Euros et quatre-vingt cent (24,80).

B. que la totalité des actions est présente ou représentée, et que les associés présents se reconnaissent dûment convoqués.

C. la présente assemblée, réunissant la totalité des actions étant ainsi régulièrement constituée elle peut valablement délibérer sur les objets portés à l'ordre du jour.

Après discussion, l'assemblée générale prend les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident, à l'unanimité, la conversion du capital social actuellement exprimé en LUF en Euros, de 1.250.000 LUF à 30.986,69 Euros.

Deuxième résolution

Les associés décident, à l'unanimité, l'augmentation du capital à 31.000,00 Euros en affectant le montant de 13,31 Euros aux résultats reportés pour permettre à la société de disposer d'un capital arrondi.

Troisième résolution

Les associés décident, à l'unanimité, de modifier la valeur nominale des actions, de sorte qu'elle est à présent de 24,80 Euros.

Quatrième résolution

Les associés décident à l'unanimité l'adaptation de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:
Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,00) Euros représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre Euros et quatre-vingt cents (24,80).
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Liste des présences

Nom	Nombre d'actions	Signature
Pascal Garijo.....	417	Signature
Patrice Rosati.....	417	Signature
Jacques Berger.....	416	Signature
Total:	1.250	

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 98, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71795/514/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 66.212.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par les associés en date du 20 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Signature.

(71846/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, rue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 66.212.

Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 20 juillet 2001

Les comptes sociaux au 31 décembre 1999 ont été approuvés et le gérant a obtenu la décharge des associés pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clôturant au 31 décembre 1999.

Pour publication

LUXSCAN FINANCES, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71857/717/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ROGIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2167 Weimershof, 30, rue des Muguets.
R. C. Luxembourg B 54.183.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social de la société
le lundi 6 mars 2001 à 10.00 heures*

Président:

Monsieur Roger Decker.

Secrétaire:

Madame Mélanie Majerus.

Scrutateur:

Monsieur René Moris.

Capital présent ou représenté: 100%

A l'unanimité, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

1. Le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du commissaire aux comptes sont approuvés.
2. Les comptes sociaux arrêtés au 31 décembre 1999 sont approuvés.
3. Le résultat au 31 décembre 1999 est reporté à nouveau.
4. Décharge est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leur mandat relatif à l'exercice 1999.
5. La société ELIOLUX S.A. a été nommée comme commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2005.

Weimershof, le 6 mars 2000.

Pour le Conseil d'Administration

R. Decker / M. Majerus / R. Moris

Président / Secrétaire / Scrutateur

Liste des présences

<i>Noms</i>	<i>Parts sociales</i>	<i>Présences</i>	<i>Signatures</i>
Monsieur Roger Decker	4.000	4.000	Signature
Madame Mélanie Majerus	4.000	4.000	
Total:	8.000 parts	8.000 parts	

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71805/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ROGIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Cents, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 54.183.

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 décembre 2000

L'an deux mille, le 28 décembre.

S'est réunie l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ROGIMMO, avec siège social à Weimershof, 30, rue des Muguets, constituée suivant acte notarié du 14 février 1996, publié au Mémorial C, numéro 271 du 4 juin 1996.

Ordre du jour:

Transfert du siège de la société de Weimershof à L-1853 Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman.

La présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur le point porté sur l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social à L-1853 Cents, 24, rue Léon Kauffman.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte.

R. Decker / M. Majerus / R. Moris

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71806/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

FIDUCIAIRE RENE MORIS LES AMANDIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 55.475.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société,
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 28 décembre 2000*

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social au 24, rue Léon Kauffman à L-1853 Luxembourg-Cents.
La résolution ayant été adoptée, à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Pour la société

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71807/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

FIDUCIAIRE RENE MORIS LES AMANDIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 55.475.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société,
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 16 octobre 2001*

L'assemblée décide et accepte:

La démission de:

Madame Jacqueline Moris-Buchler en sa fonction d'administrateur,

Madame Albertine Buchler en sa fonction d'administrateur,

Monsieur Jos Moris en sa fonction de commissaire aux comptes.

La nomination de:

Monsieur Philippe Decroix comme nouvel administrateur pour une période de 6 ans,

Monsieur Pascal Claverie comme nouvel administrateur pour une période de 6 ans,

La société ELIOLUX comme nouveau commissaire aux comptes pour une période de 6 ans.

Le capital social est converti en Euros et augmenté à concurrence de 421,30 EUR par incorporation de bénéfice reporté. Le capital social souscrit est fixé à 50.000,- EUR, représenté par 1.600 actions sans valeur nominale, intégralement libérées.

La résolution ayant été adoptée, à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 16 octobre 2001.

Pour la société

R. Moris

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71817/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ESTRELLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.449.

Rectificatif

Le présent bilan annule et remplace celui enregistré le 19 mars 2001 (vol. 550, fol. 89, case 10) et déposé au Registre de Commerce le 21 mars 2001, publié au Mémorial n° 877 du 13 octobre 2001.

Le bilan au 30 juin 2000 approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 27 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESTRELLA HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(71855/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ERICSSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1130 Bruxelles, 44, avenue du Bourget.
Succursale: L-1940 Luxembourg, 490, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 19.340.

Composition du Conseil d'Administration:

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du 20 juillet 2001 a élu comme administrateurs:

- 1) M. Dominique Jodoin, directeur, demeurant à B-1380 Lasne, 12, avenue de la Chênaie.
- 2) M. Jef Keustermans, administrateur de sociétés, demeurant à B-2387 Baarle-Hertog, Oordeelstraat 4.

Les mandats des administrateurs prennent fin immédiatement après l'assemblée générale annuelle des actionnaires à tenir en 2002 qui approuvera les comptes annuels de la société pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2001.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Par mandat

L. Dupong

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 78, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71808/259/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ERICSSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: B-1130 Bruxelles, 44, avenue du Bourget.
R. C. Luxembourg B 19.340.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Par mandat

L. Dupong

(71814/259/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ELIOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1853 Luxembourg-Cents, 24, rue Léon Kauffman.
R. C. Luxembourg B 55.997.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires
qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 28 décembre 2000*

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social à 24, rue Léon Kauffman à L-1853 Luxembourg-Cents.

La résolution ayant été adoptée, à l'unanimité, la totalité du capital étant représentée.

Luxembourg, le 22 octobre 2001.

Pour la société

Signature

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71810/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

TC SYSTEMS LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 51.078.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2001, vol. 559, fol. 78, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

(71816/259/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

INFINITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 73.945.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour FIDUCIAIRE RENE MORIS LES AMANDIERS S.A.

Mandataire

Signature

(71812/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MAPINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 71.493.

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 octobre 2001

Les actionnaires de la société MAPINE, S.à r.l., se sont constitués en assemblée générale extraordinaire en date du 30 octobre et ont constaté les faits suivants et pris les résolutions suivantes:

Constatation:

Est constaté que EUROPERFORMANCE S.A., sise 39, rue du Nord, L-4260 Esch-sur-Alzette, n'ayant pas réalisé les bilans des exercices 1999 et 2000, n'ayant pas convoqué les assemblées générales ordinaires suivant requête des actionnaires, a rendu les dossiers et pièces comptables, la FIDUCIAIRE MG CONSULTING S.A., sise 24, rue Léon Kauffman, L-1853 Luxembourg, est chargée du conseil économique et fiscal de la société à partir du 1^{er} septembre 2001.

Est constaté avec satisfaction que la FIDUCIAIRE MG CONSULTING S.A. a su rendre les bilans 1999 et 2000 dans un délai de 2 mois.

Première résolution

Est nommé fiduciaire la FIDUCIAIRE MG CONSULTING S.A., avec effet au 1^{er} septembre 2001.

Deuxième résolution

L'adresse du siège social est 4, rue de l'Avenir, L-3895 Foetz.

Troisième résolution

Les actionnaires approuvent les bilans 1999 et 2000.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, le 30 octobre 2001.

N. Pierotti / T. Newman / R. Mariani.

Enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71813/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

VMG EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 71.785.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires
de ce 11 octobre 2001 à 14.00 heures au siège de la société*

Tous les actionnaires ont été convoqués par voie téléphonique et sont présents Monsieur Jean-Pascal Gleizes est nommé président du Bureau, Madame Sophie Mabire, secrétaire, Monsieur Joseph Delree, scrutateur.

Il a été décidé, à l'unanimité, de nommer Madame Sophie Mabire, Le pas des Près, 1, Le Cours d'Eau, F-85370 Le Langon, administrateur-délégué de la Société, en remplacement de M. Nordahl Mabire.

La Société sera à l'avenir représentée par l'administrateur-délégué sur sa seule signature ou par les deux autres administrateurs actuellement en place.

Après épuisement de l'ordre du jour, l'Assemblée est levée à 14.15 heures.

Junglinster, le 11 octobre 2001.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 81, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71848/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

REISSWOLF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 13, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 34.878.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2001, vol. 559, fol. 70, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour FIDUCIAIRE RENE MORIS LES AMANDIERS S.A.

Mandataire

Signature

(71815/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PATHWAY HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.092.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
qui s'est tenue le 4 octobre 2001*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PATHWAY HOTELS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion, le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 2000;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2000;
- d'affecter les résultats comme suit:

- report à nouveau de la perte 2.043.268,- LUF

- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 2000.

Luxembourg, le 4 octobre 2001.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Managing Director

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71819/710/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

PATHWAY HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.092.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(71820/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

HEXAGONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 18, rue d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 63.128.

FIDUCIAIRE, S.à r.l., Joseph Delree et ARGENT ADVISER LTD donnent leur démission de la HEXAGONE S.A. en tant qu'Administrateurs.

Le 7 novembre 2001.

FIDUCIAIRE, S.à r.l. / J. Delree / ARGENT ADVISER LTD

T. Backer / - / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71837/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ELTH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7327 Steinsel, rue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 13.976.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 novembre 2001.

R. Faltz.

(71818/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.264.

Le bilan au 31 mars 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 4 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71825/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.264.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 4 septembre 2001*

Les comptes clôturés au 31 mars 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 mars 2000.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Yvano d'Andrea, Marc Muller et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 mars 2001.

Pour extrait sincère et conforme

SARO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71864/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

SARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 50.264.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale
tenue au siège social en date du 10 octobre 2001*

Le capital social a été converti en euros avec effet au 1^{er} avril 2001.

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par 1.250 actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

SARO S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71879/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

BYGGING-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 45.256.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71821/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

J.B. TECHNOLOGICAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.731.

Le bilan au 30 juin 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 17 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71822/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

J.B. TECHNOLOGICAL INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 63.731.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 17 septembre 2001*

Les comptes clôturés au 30 juin 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2000.

Les mandats de Marc Muller, Yvette Hamilius et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Jean-Marc Faber, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

J.B. TECHNOLOGICAL INVESTMENTS HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71862/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

HYDRATEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 39.177.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale
tenue au siège social en date du 18 octobre 2001*

Le capital social a été converti en Euros avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à treize mille Euro (EUR 13.000,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent trente Euro (EUR 130,-)»

Pour extrait sincère et conforme

HYDRATEC, S.à r.l.

Signatures

Mandataires

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71858/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LEATHER VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 61.324.

—
Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 19 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71823/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

LEATHER VENTURE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 61.324.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 19 octobre 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 1999 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 1999.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant les trois quarts du capital social.

Les mandats de Marc Muller, Jean-Marc Faber et Marion Muller, administrateurs, et le mandat de Frédéric Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2000.

Pour extrait sincère et conforme

LEATHER VENTURE S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71865/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GENERAL CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 27.413.

—
Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par les associés en date du 24 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 novembre 2001.

Signature.

(71852/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GENERAL CARS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 27.413.

—
Extrait des résolutions adoptées par les associés en date du 24 octobre 2001

Les comptes sociaux au 31 décembre 2000 ont été approuvés et le gérant a obtenu la décharge des associés pour l'exécution de son mandat durant l'exercice clôturant au 31 décembre 2000.

Pour publication

GENERAL CARS, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71856/717/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

HOLDING DE L'ALZETTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 3.185.

—
Extrait du procès-verbal des Assemblées Générales du 3 septembre 2001

Assemblée générale ordinaire

Ratification des démission et nomination d'administrateurs

L'assemblée générale ratifie:

- la démission de Madame Maria-Rosa Sousa et Messieurs Frédéric Velge et Antoine Velge, administrateurs, et
- la nomination, en tant qu'administrateurs de Maître Carl Stadelhofer, avocat, Freudenbergstrasse 115, 8044 Zurich, Suisse et Monsieur Rudolf Mauser, directeur, Ahmet Rasim Sokak n° 27, Cankaya/Ankara, Türkiye.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Démission et nomination du commissaire aux comptes

L'assemblée générale ratifie également:

- le non-renouvellement du mandat de Monsieur Guy Fasbender, Commissaire aux comptes sortant, et
- la nomination de BOON & SCHMITT & STEICHEN, 7, Val Ste Croix à L-2015 Luxembourg, représentés par Monsieur Jean Steffen, commissaire aux comptes, pour un mandat d'un an, soit jusqu'à l'assemblée statutaire de 2002.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Assemblée générale extraordinaire

L'assemblée générale décide de convertir, en application de la loi du 10 décembre 1998 relative à l'Euro, le capital social de LUF 20.000.000,- en EUR 495.787,0495 et de procéder à une augmentation de capital de EUR 4.212,9505 par prélèvement sur le bénéfice reporté, pour porter le capital social à EUR 500.000,00, représenté par 50.000 actions sans désignation de valeur nominale, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001. Modification de l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71826/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GYPSUM 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 78.452.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 53, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

(71884/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GYPSUM 2001 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.

R. C. Luxembourg B 78.452.

—
Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 24 octobre 2001: Suite à la démission de Madame Giovanna Giustiniani, Administrateur, Monsieur Giovanni Vittore, demeurant à L-Senningerberg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71900/815/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

TRANSPORTS J.P. LORANG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 23.683.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 5 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71827/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

TRANSPORTS J.P. LORANG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1010 Luxembourg, 7, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 23.683.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires
tenue le 5 juin 2000 à Luxembourg*

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 1999 sont approuvés.

Monsieur Guy Schaul, Monsieur Arthur Lorang et Monsieur Paul Attalas obtiennent la décharge de l'Assemblée pour l'exercice de leurs mandats d'administrateur relatif à l'année 1999. Leur mandat est reconduit pour une année supplémentaire.

La FIDUCIAIRE MARC MULLER obtient la décharge pour l'exercice de son mandat de réviseur d'entreprises pour l'exercice 1999. Son mandat est reconduit pour une année supplémentaire.

Pour TRANSPORTS J.P. LORANG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71863/717/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 54.310.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71829/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 54.310.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71830/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.
R. C. Luxembourg B 54.310.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71832/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

KIWI II MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.998.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société tenue en date du 18 octobre 2001, que:
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été approuvés par l'Assemblée Générale.

Décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les mandats d'administrateurs de Maître Alex Schmitt, avocat-avoué, ayant pour adresse professionnelle 44, rue de la Vallée à L-2661 Luxembourg, de Monsieur Pietro De Luca, consultant, ayant pour adresse professionnelle 16, rue Schafsstrachen à L-2510 Luxembourg et de Monsieur C. J. Paulus, économiste, ayant pour adresse professionnelle 73, Côte d'Eich à L-1450 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de Monsieur Lex Benoy, expert-comptable, ayant pour adresse professionnelle 13, rue Betholet à L-1233 Luxembourg ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice se terminant au 31 décembre 2001.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71831/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

KIWI II MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 74.998.

—
Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2001, vol. 559, fol. 99, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 novembre 2001.

Pour la société
Signature
Un mandataire

(71828/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

ARY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 51.732.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale tenue au siège social en date du 8 octobre 2001

Le capital social a été converti en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001.

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

Version allemande:

«Das gezeichnete Aktienkapital beträgt EUR 517.000,- (fünfhundertsiebzehntausend Euro) eingeteilt in 1.000 (eintausend) Aktien mit einem Nominalwert von je EUR 517,- (fünfhundertsiebzehn Euro), welche in voller Höhe eingezahlt sind.»

Version française:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 517.000,- (cinq cent dix-sept mille euros) représenté par 1.000 (mille) actions avec une valeur nominale de EUR 517,- (cinq cent dix-sept euros), chacune entièrement libérée.»

Pour extrait sincère et conforme
ARY HOLDING S.A.
Signature
Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71880/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GRIDWAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.169.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 8 octobre 2001, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2001.

Signature.

(71834/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

GRIDWAY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 78, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 73.169.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire
tenue au siège social en date du 8 octobre 2001*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2000.

Les mandats de Federico Ventura, Yvette Hamilius et Thomas Nigg, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 31 décembre 2001.

Pour extrait sincère et conforme

GRIDWAY HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71867/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

JOCLO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 71.860.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 53, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

(71888/815/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

JOCLO INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 6-12, place d'Armes.
R. C. Luxembourg B 71.860.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration en date du 27 septembre 2001:

Suite à la démission de Madame Giovanna Giustiniani, Administrateur, Monsieur Giovanni Vittore, demeurant à L-Senningerberg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur. Il terminera le mandat de celui qu'il remplace.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l.

Le domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2001, vol. 559, fol. 53, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71901/815/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

**O.L.C.E., OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 35.457.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Signature.

(71835/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

**O.L.C.E., OFFICE LUXEMBOURGEOIS DE CONTROLE ET D'EXPERTISE, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 35.457.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2001, vol. 559, fol. 93, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 novembre 2001.

Signature.

(71836/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

MAGELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6114 Junglinster, 18, route d'Echternach.
R. C. Luxembourg B 55.541.

FIDUCIARE, S.à r.l., Joseph Delree et ARGENT ADVISER LTD donnent leur démission de la HEXAGONE S.A. en tant qu'Administrateur.

Le 7 novembre 2001.

FIDUCIARE, S.à r.l. / J. Delree / ARGENT ADVISER LTD

T. Backer / - / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 7 novembre 2001, vol. 559, fol. 84, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(71843/999/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 novembre 2001.

BERING PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 120, avenue du X Septembre.

STATUTS

L'an deux mille un, le vingt septembre.

Par-devant Maître Aloyse Biel, notaire de résidence à Capellen.

Ont comparu:

1. Monsieur Willy Gerard, expert-comptable, demeurant 120, avenue du 10 septembre, L-2550 Luxembourg
2. DERBY STRATEGIES LTD, établie à Jasmine Court 35A, Regent Street P.O. Box 1777 Belize City - Belize ici représenté par Monsieur Willy Gerard, expert-comptable, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Belize, le 7 février 2001, laquelle procuration restera annexée aux présentes en photocopie pour être enregistrée avec elles après avoir été signée ne varietur par toutes les parties et le notaire soussigné.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils vont constituer entre eux:

Titre I^{er}.- Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BERING PARTICIPATION S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations financières sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur d'un portefeuille se composant de tous titres et valeurs mobilières, participer à la création, au développement et au contrôle de toutes entreprises, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et valeurs mobilières, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur des affaires.

L'import et l'export de toutes marchandises à l'exception de celles prohibées par la loi.

Toutes recherches, études, analyses et conseils, d'ordre technique et économique, de toutes opérations d'investissements et de projet de développement à effectuer dans tout le pays.

La conception et mise au point de programmes de développement.

La fourniture d'assistance technique au suivi des programmes.

Elle peut faire toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement, en tout ou en partie à son objet social.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille Euros (31.000), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent Euros (100) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Titre II.- Administration - surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le conseil d'administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou télécopie, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 10. La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommé(s) pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Titre III.- Année sociale - Assemblée Générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le vingt juin à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre 2002.
2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

Monsieur Willy Gerard, préqualifié, cent soixante actions	160
DERBY STRATEGIES LTD, préqualifiée, cent cinquante actions	150
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille Euros (31.000,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de quatre vingt mille francs (80.000,- frs).

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes.

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Willy Gerard, préqualifié
 - b) DERBY STRATEGIES, préqualifiée
 - c) Monsieur Patrick Mirgaine, administrateur de société, demeurant à F-57570 Rodemak.
 Monsieur Willy Gerard, prénommé, est nommé administrateur-délégué.
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire: Monsieur Frédéric Deflorenne, comptable, demeurant à Remerschen.
- 4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2006.
- 5) Le siège social de la société est fixé à L-2550 Luxembourg, 120, avenue du 10 septembre.

Dont acte, fait et passé à Capellen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: W. Gerard, A. Biel.

Enregistré à Capellen, le 21 septembre 2001, vol. 422, fol. 75, case 2. – Reçu 12.505 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme délivrée à la société sur demande pour servir à des fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen, le 12 octobre 2001

A. Biel

Notaire

(71908/203/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2001.